



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Déserts médicaux

Question au Gouvernement n° 107

Texte de la question

DÉSERTS MÉDICAUX

Mme la présidente . La parole est à M. Christophe Bentz.

M. Christophe Bentz . Madame la ministre de la santé, la dégradation et le recul des services de santé dans nos territoires constituent une préoccupation majeure et grandissante des Français. Elle est grandissante car la désertification médicale progresse malheureusement à une vitesse vertigineuse. Toujours plus de patients, toujours moins de soignants ! Départs à la retraite, démissions, fermetures de lits d'hôpitaux : l'insécurité médicale s'aggrave. Elle n'est pas un sentiment mais une réalité vécue par nos concitoyens qui souffrent parce qu'ils ont de plus en plus de mal à se faire soigner.

S'agissant du manque urgent de soignants, nous regrettons que la Macronie, en contradiction avec les engagements du Premier ministre, ait rejeté notre proposition d'incitation au cumul emploi-retraite pour les médecins.

En ce jour de grève à l'hôpital public, en plein examen du projet de loi de financement de la sécurité sociale à l'Assemblée nationale, nos sujets d'inquiétude sont nombreux : absence de vision de long terme et de politique pluriannuelle de financement ; absence de réforme pour résoudre la crise structurelle de la protection sociale ; insincérité et dérapages budgétaires ; financiarisation de la santé, au détriment de notre souveraineté ; suradministration des services et de la gouvernance des établissements – surtout du fait des agences régionales de santé ; absence de plan de lutte contre les abus et les multiples fraudes sociales ; absence de réforme pour lutter contre l'injustice territoriale dans l'accès aux soins.

C'est au fond de justice sociale que nous manquons profondément car vous restreignez les moyens consacrés à la santé des Français, sans parvenir à réaliser de véritables économies en luttant contre les dérives budgétaires, les fraudes ou la mauvaise gestion.

À quand un plan Marshall de lutte contre les déserts médicaux par l'application de solutions de long terme ? Quels projets le Gouvernement entend-il mener pour répondre à court terme aux graves difficultés qui pèsent sur l'accès aux soins dans notre pays ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes RN et UDR.*)

Mme la présidente . La parole est à Mme la ministre de la santé et de l'accès aux soins.

Mme Geneviève Darrieussecq, *ministre de la santé et de l'accès aux soins* . Vous abordez un sujet important : l'organisation territoriale de notre système de santé. Certains territoires sont en effet en déprise, confrontés à la désertification médicale ou du moins à une situation de sous-densité médicale. Cela rend l'accès aux soins problématique pour nos concitoyens. Cet état de fait constitue l'une de mes préoccupations majeures et

quotidiennes.

Tous les territoires sont concernés. Il faut tout de même se réjouir que, dans chacun d'entre eux, de nombreuses actions aient été menées. Je veux parler des CPTS, les communautés professionnelles territoriales de santé, des contrats locaux de santé – je salue à cet égard l'implication des élus locaux –, des services d'accès aux soins qui se déploient dans tout le pays. Notre budget prévoit d'achever ce déploiement et de renforcer ces services partout sur le territoire national en 2025.

Tout cela participe d'un meilleur maillage permettant d'abord l'accès aux soins primaires, ensuite aux soins secondaires. De ce point de vue, j'exercerai une vigilance particulière s'agissant de l'accès aux soins psychiatriques, qui présente de réelles difficultés dans de nombreux territoires.

Au-delà de ces préoccupations quotidiennes, nous avons bien sûr besoin de réfléchir au moyen et au long terme, de revoir l'ensemble de l'architecture de notre système de santé et d'envisager sa transformation, ainsi peut-être que celle de son financement. Il nous faudra en tout cas mener un travail de grande ampleur sur la prévention puisque c'est grâce à elle que nous serons moins malades et consommerons moins de soins, si j'ose m'exprimer ainsi.

Le budget que nous proposons n'est pas un budget d'austérité : 9 milliards supplémentaires seront dévolus à l'Ondam, l'objectif national de dépenses d'assurance maladie, c'est-à-dire à nos dépenses de santé.

M. Arnaud Le Gall. Et si on tient compte de l'inflation ?

Mme Geneviève Darrieussecq, ministre . C'est là un chiffre considérable.

Données clés

Auteur : [M. Christophe Bentz](#)

Circonscription : Haute-Marne (1^{re} circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 107

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Santé et accès aux soins

Ministère attributaire : Santé et accès aux soins

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 octobre 2024

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 30 octobre 2024